

La Voix de l'Arguenon

N° 177

Avril Mai Juin 2021



Reprise des activités sportives en salle
pour nos jeunes



Sommaire

Le mot du Maire	3
Les échos du conseil municipal	4
La vie communale	8
Rencontres avec....	14
La vie associative	15
La vie scolaire	22
Dinan Agglomération	24
Le Département Côtes d'Armor	27



Les liaisons douces à la Jannais



Fête des bébés



Remise de la carte électorale aux jeunes de 18 ans

Diplôme du permis internet



Mairie de Créhen

2 Rue du Stade - 22130 CREHEN

📞 02.96.84.13.12

✉️ mairie-de-crehen@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi - vendredi et samedi

9h - 12h

Mardi et Jeudi

9h - 12h / 14h - 16h30

Mercredi : fermée

Horaires de l'agence postale et bibliothèque :

Du lundi au samedi de 10h30 à 12h30

📞 02.96.84.13.51 / 02.96.84.13.00



Changement des horaires à partir du 01/09/2021

Directrice de la publication :

Marie-Christine COTIN

Comité éditorial :

Commission Bulletin Communal

Photos bulletin :

Services de la Mairie

Conception et mise en page :

Alain MACÉ et Murielle GUÉRIN

Impression :

Mairie de Créhen



Le mot du Maire

« Bien-vivre ensemble »

La civilité se définit par les règles du bien-vivre entre les personnes dans la sphère privée, et le civisme c'est le respect à l'égard de la loi et de la République. Pour respecter le savoir-vivre ensemble, il faut respecter ces deux codes.

Nous venons de traverser une période difficile dans notre monde (nous osons espérer que ce soit bientôt fini...) et ceci devrait nous faire mieux comprendre l'intérêt de tout faire pour vivre mieux en société. Mon objectif n'est pas de jouer le moralisateur, mais de rappeler à chacun l'importance de la qualité de vie. Chaque individu n'est pas qu'un usager et un simple consommateur de droits mais il a également un rôle à jouer dans la commune en tant que citoyen.

La vie sociale d'une commune s'appuie sur deux choses simples et fondamentales : les relations « horizontales » entre les personnes et les relations « verticales » du citoyen à l'égard des autorités. Toutefois, et malheureusement les exemples sont nombreux sur notre commune : il est plus aisé de dénoncer l'incivisme plutôt que de définir le civisme. « **Beaucoup de comportements régulièrement constatés qu'il est impératif de ne plus voir à Créhen** ». J'ai déjà consacré un édito pour parler des déchets mais je m'aperçois que les dépôts sauvages continuent..., que les containers d'ordures ménagères sont remplis de détritus qui doivent être portés en déchetterie... que les bacs individuels restent sur le trottoir toute une semaine après le ramassage. Que faut-il faire pour changer toutes ces mauvaises habitudes ? Demain la taxe ordures ménagères va augmenter et chacun viendra manifester son mécontentement !

Les rues et les routes ne sont pas des pistes dédiées aux acrobaties motocyclistes avec des pots d'échappement

libres. Nous avons fait une structure pour les vélos, trottinettes et rollers... c'est le seul endroit où nos jeunes peuvent y faire les figures les plus attrayantes. Si certaines impasses et rues sont interdites aux voitures, aucune raison ne peut dire le contraire.

Le mobilier, les structures et toutes les installations doivent être respectés et ne sont pas non plus des zones d'expression libre pour les graffitis sauvages qui n'honorent pas leurs auteurs ; la casse impose réparation ou remplacement donc des dépenses supplémentaires !

Croiser un chien en liberté, parfois de fort gabarit, des chats errants... sans compter les déjections sur les trottoirs ou lieux publics...

La majorité d'entre nous a conscience de la chance que nous avons de vivre dans un cadre comme le nôtre et il nous faut le préserver. Ne vivons pas en individualiste, pensons aux autres, partageons nos bonnes pratiques et nos bons moments, c'est tellement mieux !

Alors merci à chaque Créhennaise et Créhennais, de diffuser autour d'elle ou de lui quelques préceptes de civisme. Il est essentiel de dialoguer, d'informer, d'éduquer et de faire prendre conscience que chaque enfant, chaque adulte, parent ou non, a un rôle à jouer pour notre bien-vivre à Créhen.

« *Nous sommes tous des citoyens, avec des droits, mais aussi des devoirs qui sont les nôtres* ».

Quoiqu'il en soit, je souhaite à toutes et tous de profiter de la période estivale ; d'assister aux nombreuses fêtes et animations qui vont avoir lieu sur notre commune.

Une pensée toute particulière pour la reprise associative.

Bonnes vacances !

Marie-Christine COTIN.



Les échos du conseil municipal

du 29 avril 2021

Les délibérations sont synthétisées

dans le bulletin communal.

Si vous souhaitez plus de détail, vous pouvez les consulter sur notre site internet www.crehen.fr

Présents : Marie-Christine COTIN, Françoise LAIGO, André BOURGET, Claudine LONCLE, Alain MACÉ, Martine JOUFFE, Gilbert BIARD, Michel BOITTIN, David BOUVIER, Béatrice BURLOT, Jean-Luc CADE, Chantal DETOT, Philippe DOS, Céline LABROSSE et Alain RICHEUX

Excusés : Virginie EVEN (procuration à Gilbert BIARD), Sylvie MENIER (procuration à Claudine LONCLE), Malo LETONTURIER et Aymeric LOUVET

Secrétaire de séance : Chantal DETOT

Approbation de l'avant-projet et du plan de financement pour l'accessibilité mairie

Objet : créer un élévateur extérieur de type 1 afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la mairie, au logement ou à la salle informatique (projet lancé en 2019).

Le Conseil Municipal valide ce projet et donne pouvoir au Maire de lancer l'appel d'offres des entreprises et de solliciter des subventions de l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses :

✓ Travaux	50 000 €HT
✓ Frais d'études et d'architecte.....	12 000 €HT
✓ Divers imprévus.....	3 000 €HT
Total dépenses	65 000 €HT

Recettes :

✓ Subvention DSIL (50 %)	32 500 €
✓ Commune (autofinancement 50 %).....	32 500 €
Total recettes	65 000 €

Viabilisation téléphonique de la parcelle ZC121

Le Frost

Viabilisation en réseau téléphonique de la parcelle ZC121 car deux permis de construire ont été accordés.

Coût total : 1 583,33 € HT dont 1 266,67 € HT à la charge de la commune.

Travaux sous-sol de la salle polyvalente

Objet : créer des box de rangement pour les associations.

Société retenue : Point P Matériaux de Plancoët pour la somme de 2 150,04 €HT

Réfection du sol de la salle de sports

La société STTS a été mandatée pour réparer le sol de la

salle de sports qui avait été mal fait par la première société ARC (conseil municipal du 25 février 2021). Or le ponçage s'est avéré plus compliqué que prévu, d'où un avenant de 3 000 €HT (deux semaines de travail supplémentaires).

Acquisition d'une moquette de protection pour la salle de sports

Entreprise retenue : Saint-Maclou de St-Malo pour la somme de 2 660 €HT (but : protéger le sol de la salle de sports lors des évènements comme le marché de Noël, les élections...).

Problèmes d'odeurs dégagées par la friterie

Des riverains se sont plaints des odeurs dégagées à l'arrière du bâtiment de la friterie « le Chti'Commerce ».

Entreprise retenue : Climarvor pour la somme de 1 501,29 € HT qui modifiera le réseau de rejet d'air en installant une gaine qui expulsera les odeurs de la hotte à 3 mètres de hauteur.

Logements communaux CLAJ 39 Bis Rue de la Fontaine

Entreprise retenue : Samuel HAMON de Créhen pour la somme de 2 566,95 €HT (changement des 3 portes d'entrées)

Lotissement Domaine des Vallées 3 : acquisition d'une portion de terrain ZT 242 Route du Vaugourieux

La Congrégation Divine Providence, propriétaire du terrain, propose de céder les 13 600 m² à urbaniser à 10 € le m² et 8 692 m² de terres agricoles à 1 € le m², soit 144 692 €. Or la commune n'a pas vocation à acheter de la terre agricole. Par conséquent, le conseil municipal propose d'accepter l'offre à 10 € le m² pour les 13 600 m² de terres à urbaniser et de laisser la congrégation vendre ses terres agricoles à l'agriculteur qui est actuellement locataire.

Acquisition de la maison Tibeuf (3 Rue de la Fontaine)

La commune a proposé d'acheter la maison des Consorts Tibeuf 60 000 € mais les héritiers en demandent 80 000 à 90 000 €

Un débat s'engage sur l'intérêt d'un tel investissement pour la commune. Madame le Maire précise que le jardin à l'arrière est constructible et que son acquisition permettrait de regrouper plusieurs parcelles communales constructibles.

Le conseil municipal propose de visiter la maison avec un architecte et le cabinet Origami afin d'avoir leur avis sur cet investissement.

Entretien et régénération des terrains de football

Entreprise retenue : ARVERT de Plumaudan pour la somme de 3 500 € HT pour le regarnissage et décompactage du sol.

Accotements Rue du Vaugourieux

Société retenue : LESSARD TP de Bréhand pour la somme de 1 908 € HT pour réaliser des trottoirs Rue du Vaugourieux.

Acquisition d'ordinateurs au service administratif

Société retenue : JVS Mairistem de Châlons en Champagne (51) pour la somme de 5 578,40 € HT : achat de 4 écrans, 2 webcams pour la visioconférence ainsi que 4 unités centrales.

du 27 mai 2021

Présents : Marie-Christine COTIN, Françoise LAIGO, André BOURGET, Alain MACÉ, Martine JOUFFE, Gilbert BIARD, Michel BOITIN, David BOUVIER, Béatrice BURLOT, Jean-Luc CADE, Philippe DOS, Virginie EVEN, Céline LABROSSE et Malo LETONTURIER

Excusés : Claudine LONCLE (procuration à Marie-Christine COTIN), Chantal DETOT (procuration à Marie-Christine COTIN), Sylvie MENIER (procuration à Martine JOUFFE), Aymeric LOUVET (procuration à Céline LABROSSE) et Alain RICHEUX (procuration à David BOUVIER)

Secrétaire de séance : Céline LABROSSE

Approbation de l'avenant au PAPI 2017-2021 du bassin versant de l'Arguenon et de sa mise en oeuvre

Martine JOUFFE rappelle au conseil municipal qu'à la demande de l'État et des collectivités locales, le Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre assure la coordination et le suivi de la mise en œuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin versant de l'Arguenon.

Suite à la labellisation du PAPI Arguenon par le comité de bassin Loire-Bretagne, l'ensemble des partenaires techniques et financiers du PAPI ont signé le

Acquisition de caméras vidéo-protection

Société retenue : ERIS VISION de Plérin pour 12 caméras et 2 dômes pour la somme de 24 774,20 €HT.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à solliciter des subventions de l'Etat pour l'aide à la prévention de la délinquance.

Réparation du camion du service technique, de l'essieu de la remorque et changement des pneus

Coût de la réparation du camion par le garage Delamaire : 6 087,08 €HT

Coût de la réparation de l'essieu de la remorque par la société Ouest Motoculture de Plancoët : 1 612 €HT

Coût du changement des pneus de la remorque par la société Emeraude Pneus de Plancoët : 1 000 €HT

Acquisition d'une cuve de lestage (pour l'aérateur à lames et d'un réciproceur pour la débroussailleuse)

Société retenue : BERNARD Motoculture de Broons pour la somme de 715 €HT

Droit de place terrasses

En vue de l'ouverture des terrasses le 19 mai prochain, le bar Le Menhir et le snack « Cré'1 Ch'ti Commerce » demandent l'autorisation d'installer des tables et chaises sur le trottoir le long et en face du bar et devant et derrière le snack.

16 décembre 2016 une convention-cadre pour s'engager officiellement à mettre en œuvre les actions sur une période de 4 ans, entre 2017 et 2020.

Un premier avenant au contrat a été signé le 04 juillet 2019, prolongeant d'une année supplémentaire le programme (2017-2021), afin de finaliser les actions en cours ou non débutées.

Le PAPI actuel s'achevant officiellement le 31 décembre 2021, le COPIL du PAPI Arguenon a validé le principe de prolongation d'une année supplémentaire du programme en cours (1^{er} janvier 2017 au

31 décembre 2022), qui permettra de finaliser dans les temps les actions restantes, et d'envisager la phase de co-construction du PAPI de travaux en 2022, après la réalisation du bilan du 1^{er} PAPI. Accord du conseil municipal.

Travaux logements maisons Lesné / Dumont Rue de la Champagne : validation de l'avant-projet et choix des matériaux de construction

Le projet initial était un bâtiment en parpaings enduits. Le conseil municipal décide d'opter finalement pour un bâtiment en ossature bois isolé avec de la paille. Ce procédé très isolant est plus cher (environ 200 €/ m² en plus) mais il présente un gain énergétique important tout en respectant l'environnement.

Travaux logements Rue de la Champagne : choix d'un géomètre

Société retenue : EGUIMOS de Dinan pour la somme de 3 125 €HT pour les relevés topographiques et l'opération de bornage de propriété.

Problèmes travaux sol salle de sports : pouvoir donné au Maire pour ester en justice

Le conseil municipal accepte de prendre un avocat, Maître JOSSELIN Nicolas, pour défendre les intérêts de la commune dans le litige qui la lie avec la société ARC qui refuse d'admettre que la réfection du sol de la salle de sports a été mal faite.

Liaisons douces « du bourg à La Jannais »

Entreprise retenue pour les enrobés et trottoirs : POTIN TP de Dol-de-Bretagne pour la somme de 87 988 €HT

Entreprise retenue pour le mobilier : HELIOS de Guichen pour la somme de 46 548 €HT

Avis sur le droit de préemption urbain de la vente d'une propriété 15 Rue Chateaubriand

Martine JOUFFE donne lecture au Conseil Municipal de la déclaration d'intention d'aliéner présentée par Maître Gicquel-Hellivan Valérie, notaire à Beaussais-Sur-Mer au sujet de la vente par Madame PAVY de sa propriété sise 15 Rue Chateaubriand.

Béatrice BURLOT et Jean-Luc CADE portent au débat l'intérêt d'acquérir cette propriété qui est inscrite dans le périmètre de centralité.

Cette maison est très bien placée à l'entrée du bourg et sa visibilité depuis la route départementale pourrait présenter un réel atout commercial.

Marie-Christine COTIN précise que le prix de vente est de 200 000 €plus les frais, que les travaux de mise aux normes et d'accessibilité seraient trop importants pour que la commune transforme l'habitation en un commerce. Elle demande quel projet la collectivité pourrait faire dans cette maison et à quel prix.

Mesdames JOUFFE et COTIN ajoutent que l'acquéreur souhaite lui-même créer un petit commerce de vente de produits de seconde main, alors pourquoi ne pas le laisser faire, car la collectivité n'a pas vocation à acheter toutes les propriétés situées dans le périmètre de centralité commerciale.

Michel BOITTIN ne comprend pas que la commune ne soit pas intéressée par cette acquisition.

Après avoir fait un tour de table, le conseil municipal décide de reporter sa décision au prochain conseil municipal et demande à effectuer une visite de la propriété avant de se prononcer sur son rachat ou non par la commune.

Acquisition d'une propriété 3 Rue de la Fontaine

Après la visite de la maison Tibeuf, l'architecte JUGUET et Monsieur GEFFROY du cabinet Origami se sont tous les deux montrés optimistes sur le potentiel de cette propriété dont le jardin serait intéressant pour envisager un aménagement d'ensemble à l'arrière.

Le conseil municipal décide d'acquérir la propriété au prix demandé par les héritiers de 80 000 €

Taille des arbres morts et nettoyage des talus de l'étang

Organisme retenu : Etudes et Chantiers Bretagne Pays-de-Loire de Vezin-Le-Coquet (chantier d'insertion) pour la somme de 2 200 €net de taxes.

Elagage des haies bocagères et fauchage des chemins

Prestataire retenu : ETAR Environnement de Pleslin-Trigavou pour la somme de 4 847,50 € HT dont 1 667,50 € pour la taille des haies et 3 120 €HT pour le fauchage des chemins.

Acquisition de mobilier urbain dans plusieurs endroits de la commune

Société retenue : 4S Signalisation de Quévert pour l'acquisition de 2 banquettes en acier à installer autour de la glisse universelle pour la somme de 1 106 €HT

Société retenue : HORTALIS de Lamballe pour 3 bancs publics, 2 tables de pique-nique PMR en bois, 6 potelets boules et 4 barrières pour la somme de 4 339,82 €HT

Société retenue : KG MAT de Valence (26) pour la somme de 2 080,74 €HT pour 1 table de pique-nique en béton et 1 en bois à l'étang et 2 bornes de propriété canine (une à l'église et une à l'aire de jeux).

Acquisition d'une classe numérique pour l'école publique

Madame le Maire explique au conseil municipal la nécessité d'acquérir une nouvelle classe numérique à l'école publique.

Elle ajoute que la collectivité a postulé au « label école numérique » et sa candidature a été retenue par l'académie, ce qui permet de bénéficier d'une subvention du ministère de l'éducation nationale de 5 664 €

Société retenue : La Puce Informatique de Loudéac pour la somme de 10 381,40 € HT pour l'acquisition de 6 tablettes, 10 ordinateurs portables, 1 vidéoprojecteur et divers accessoires.

Animation culturelle « jeunes fleurs, tristes loups - la comédie musicale »

Alain MACÉ explique au conseil municipal que le Département et la DRAC ont lancé un appel à projets

du 15 juin 2021 (conseil extraordinaire)

Présents : Marie-Christine COTIN, André BOURGET, Claudine LONCLE, Alain MACÉ, Martine JOUFFE, Gilbert BIARD, Michel BOITTIN, David BOUVIER, Béatrice BURLOT, Jean-Luc CADE, Chantal DETOT, Philippe DOS, Malo LETONTURIER, Sylvie MENIER et Alain RICHEUX

Excusés : Françoise LAIGO (procuration à Marie-Christine COTIN), Virginie EVEN (procuration à Gilbert BIARD), Céline LABROSSE (procuration à Alain RICHEUX) et Aymeric LOUVET (procuration à Marie-Christine COTIN)

Secrétaire de séance : Béatrice BURLOT

Avis sur le Droit de Préemption Urbain (DPU) de la vente d'une propriété 15 Rue Chateaubriand

Madame le Maire rappelle que lors de la dernière séance du 27 mai 2021, le conseil municipal a décidé de reporter sa décision d'acquérir ou non un bien situé dans le périmètre de centralité, 15 Rue Chateaubriand, soumis au droit de préemption urbain afin de visiter la propriété.

Elle ajoute que tout le conseil a été invité à faire cette visite le 1^{er} juin dernier à 20 h et chacun a pu se faire une opinion sur la pertinence ou non de cet investissement.

Elle rappelle le prix d'acquisition de 200 000 € plus les frais et précise que les acquéreurs ont un projet de création d'un commerce.

Afin de ne pas retarder la vente, elle invite le conseil à se prononcer pour ou contre le DPU de cette propriété.

Madame BURLOT, Monsieur CADE et Monsieur BOITTIN réaffirment leur sentiment que cette acquisition est une réelle opportunité pour la commune. Son emplacement stratégique permettrait d'envisager un aménagement plus harmonieux et attractif pour donner envie aux automobilistes d'entrer dans le centre.

Messieurs DOS et BOUVIER répondent qu'il faut effectivement repenser les entrées de l'agglomération pour inviter les véhicules à entrer dans le centre, mais cela ne nécessite pas d'acheter cette maison qui est une habitation en bon état, d'autant plus que les acquéreurs

aux communes et aux artistes associés des Côtes d'Armor.

Il présente le projet de comédie musicale proposé par l'association Lyncéus : Une comédie baroque très haute en couleur. Le budget est de 4 115 € et qui pourrait être subventionné par la DRAC à hauteur de 1 720 € et par le Département à hauteur de 2 000 € Accord du conseil municipal.

Coupure de l'éclairage public

Arrêt de l'éclairage public en juin, juillet et août le soir.

ont un projet de création de commerce.

Madame Le Maire ajoute que si la commune achetait ce bien, les travaux de mise aux normes seraient trop coûteux.

Après en avoir délibéré, à la majorité (15 pour, 3 contre (Béatrice BURLOT, Michel BOITTIN et Jean-Luc CADE) et une abstention (Alain RICHEUX)) le conseil municipal renonce à exercer son droit de préemption sur la propriété sise 15 rue Chateaubriand.

Vente d'un terrain privé communal au lieu-dit La Conterie

Comme demandé lors de la séance du 27 mai dernier, la commission voirie s'est rendue sur place et a constaté que la douve était nécessaire à l'écoulement des eaux pluviales, et qu'en cas de vente du terrain, une mention devrait être indiquée pour qu'elle ne soit pas supprimée. Un autre problème se pose, c'est la dangerosité de la sortie sur la route Départementale. Madame JOUFFE précise que si l'acquéreur souhaite entrer ou sortir sur cette route, il devra préalablement obtenir l'accord du Département qui en est le gestionnaire.

Le conseil municipal accepte, à la majorité, de vendre la parcelle cadastrée ZN68 sise La Conterie à Madame ROLLANDO, au tarif de 0,50 € le m² (464 m²), sous réserve de ne pas supprimer la douve qui permet l'écoulement des eaux pluviales et d'obtenir l'accord du Département avant de créer une sortie sur la route Départementale.

La vie communale

Etat civil

Naissance

Élya GERMANO née le **28 mai 2021** (St-Malo)
L'Orme Giraud

Mariages

Jérôme ANGOIN et **Fabrice de LAFORCADE**
le **8 mai**, résidants à La Chapelle

Quentin COULOMBEL et **Emilie HAMONIAUX**
le **22 mai**, domiciliés à Sermaise (Essonne)

Décès

Louise THOMAS , 106 ans, Saint-Joseph	16 avril
Francis LEPETIT , 90 ans, 2 Rue du Chêne Vert	17 avril
Hélène MADEC , 95 ans, Saint-Joseph	22 avril
Marie PÉDRAU , 83 ans, Gibraine	24 avril
Keith WILLIAMS , 75 ans, 6 La Ville d'Est	21 avril
Yvette NÉDÉLEC , 86 ans, Gibraine	26 avril
Gaston TOUTAIN , 88 ans, Gibraine	21 avril
Léontine ADAM , 88 ans, Gibraine	27 avril
Yvonne LAMOUR , 87 ans, Communauté religieuse	8 mai
Pauline SAVARY , 94 ans, Gibraine	9 mai
Jeanne BESNARD , 90 ans, Saint-Joseph	5 mai
Marie LE BOURDONNEC , 93 ans, Saint-Joseph	3 juin
Lucienne GÉLARD , 90 ans, Gibraine	3 juin
Emilienne LE NEVÉ , 97 ans, Gibraine	27 juin

Des piliers actifs de nos associations nous ont quittés....



Le 20 mars dernier, Monsieur **Régis CARTIER** tirait sa révérence.

Après une carrière d'architecte urbaniste, d'ingénieur des Villes de France et directeur des services techniques à Beauvais – Dunkerque, Monsieur CARTIER prend sa retraite bien méritée à Créhen avec son épouse. Il y a

quelques années, ils se sont installés à Saint-Cast par défaut. Monsieur CARTIER était très attaché à Créhen.

Ses passions : la mer, la voile et la photographie. Il préside l'association Créh'Arts pendant quinze ans et s'occupe plus particulièrement du club photos où il se passionne pour la photo noir et blanc. Le club photos lui permettait de garder ce lien avec notre commune.

Nous pensons à son épouse et à sa famille à qui nous témoignons notre profonde sympathie.

Francis, tu nous as quittés le 17 avril dernier sans que nous puissions te dire au revoir et t'accompagner ; pourtant quelle place tu as tenue dans notre ou plutôt dire ton église de Créhen, à la chorale, aux obsèques, aux mariages et aux messes...Les travaux de l'église et de la salle de catéchisme que tu as souvent réalisés seul : le lambris, la peinture des statues et des portes extérieures et également la restauration de la crèche. Tu laisses un grand vide dans la chorale et aussi au pot de l'amitié après la messe pour fêter les anniversaires de chacun d'entre nous.

Nous te disons au revoir Francis et que tout là-haut, tu vas chanter avec ton ami Etienne les louanges du Seigneur...

Tes amis de la chorale de l'église de Créhen.

La municipalité remercie aussi Francis LEPETIT pour le bénévolat apporté à la commune de Créhen pour le fleurissement et l'embellissement de notre cadre de vie. Nous avons une pensée toute particulière pour son épouse et sa famille.

Un hommage lui sera rendu le samedi 17 juillet pendant la messe de 18 h en l'église de Créhen.



Permis de Construire

N° PC	Adresse du projet	Nature
02204921C0007	17 La Croix Janet	Garage et préau
02204921C0008	24 Rue de la Croix Jolivet	Maison individuelle avec garage
02204921C0009	20 Rue de la Croix Jolivet	Maison individuelle avec garage
02204921C0010	ZA de Bellevue	Bureaux et atelier de maintenance
02204921C0011	4 Rue du Vaugourieux	Maison individuelle avec garage
02204921C0012	5 Rue du Port	Maison individuelle et abri de jardin
02204921C0013	4 Rue du Chêne Vert	Extension habitation
02204921C0014	2 Rue du Vaugourieux	Maison individuelle avec garage
02204921C0015	11 Rue du Marronnier	Maison individuelle avec garage

Déclarations Préalables

N° DP	Adresse du projet	Nature
02204921C0017	4 Rue de la Champagne	Suppression véranda par extension de l'habitation
02204921C0019	15 Rue Laënnec	Ravalement de façade
02204921C0020	L'Eumais	Clôture
02204921C0023	14 / 16 Rue de la Croix Jolivet	Rejointoient de façade
02204921C0024	8 Rue Eric Tabarly	Clôture
02204921C0025	Le Fougeray	Créations et modifications d'ouvertures et surélévation de façades
02204921C0026	18 Rue de Touche	Véranda
02204921C0027	10 La Croix Janet	Isolation thermique extérieure
02204921C0028	8 Rue du Marronnier	Mur de clôture et portail
02204921C0029	4 Rue des Tilleuls	Pose d'un container maritime pour abri de jardin
02204921C0030	5 impasse du Moulin	Abri de jardin et préau
02204921C0031	1 Rue du Moulin de Talva	Division de terrain en vue de construire
02204921C0032	4 Allée des Cormorans	Clôture
02204921C0034	La Chenelaye	Abri de jardin
02204921C0036	47 Le Chêne Morin	Panneaux photovoltaïques
02204921C0037	Rue du Presbytère	Pose d'un container cuisine mobile

NB : Une procédure de déclaration préalable doit être faite pour l'édification des clôtures



Trop d'encombrants ramassés !

Lors de notre collecte bi-annuelle des encombrants, il a été constaté des abus. Quelques petites précisions :

→ Lorsque vous avez des petits électroménagers qui ne fonctionnent plus, vous pouvez les déposer dans les bacs de collecte au supermarché en faisant vos courses.

→ Pour les plus volumineux, les commerçants ont

pour obligation de vous les reprendre et vous payez une taxe pour cela, alors pensez-y !

La commune n'a pas vocation à se soustraire à la déchetterie. C'est juste un service qui est rendu pour les personnes qui ne sont pas en capacité ou qui n'ont pas les moyens de s'y rendre.

Désherbage voirie

L'ESAT les Quatre Vaulx intervient dans la commune afin de réaliser le désherbage des trottoirs et caniveaux.

Pendant leur intervention qui s'étale au maximum sur deux jours (suivant la pousse des végétaux), nous vous demandons de ne pas stationner votre véhicule sur le trottoir.

Voici ci-après le calendrier d'intervention de l'entreprise :

- ✓ Semaine 32 (lundi 9 et mardi 10 août)
- ✓ Semaine 36 (lundi 6 et mardi 7 septembre)
- ✓ Semaine 41 (lundi 11 et mardi 12 octobre)
- ✓ Semaine 45 (lundi 8 et mardi 9 novembre)

Taille des haies et des arbres pour l'installation de la fibre

Dans la perspective de la commercialisation de la fibre sur notre commune fin 2022, début 2023, il est nécessaire dès à présent de tailler les arbres et les haies qui débordent sur les fils téléphoniques pour l'installation du réseau. Cet entretien devra s'inscrire dans le temps pour un bon fonctionnement du sys-

tème.

L'entreprise AXIONE, retenue pour effectuer ces installations, ne fera les travaux que sur des lignes dégagées.

Commencez dès à présent à prévoir ces travaux d'élagage.

Communication

Les bébés à l'honneur

Cette année nous avons invité les parents et les bébés nés en 2019 et 2020 pour un temps de convivialité, dans la continuité de la cérémonie que nous faisons tous les ans au moment de la fête des mères.

C'était l'occasion également de rappeler que la municipalité est l'amie des enfants qui seront les adultes de demain.

Le cadeau offert aux enfants est un petit tee-shirt couleur prune floqué à leur prénom dans le dos et au logo de la commune sur la poitrine.



Malheureusement, beaucoup d'absents !

Les tee-shirts des enfants absents sont à disposition à la mairie, à récupérer à l'accueil.

Marie-Christine COTIN.





Pass'sport pour les 6 - 18 ans

Nous mettons en place le Pass'sport pour aider, encourager nos jeunes à faire du sport

ou une activité culturelle et par le fait soutenir nos associations.

Le Pass'sport s'adresse à tous les jeunes de la commune âgés de 6 à 18 ans.

Il est valable pour toute adhésion à une association présente sur la commune ou pour une association hors commune et n'existant pas sur notre territoire comme par exemple la boxe, le tennis, le judo.....

Le Pass'sport a une valeur de **20 €** est nominatif et sera expédié à tous les jeunes ayant entre 6 et 18 ans par voie postale cet été. Si toutefois, quelqu'un était oublié

(exemple: nouvel arrivant,...), merci de bien vouloir vous présenter en mairie avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile.

Le principe :

Lors de l'adhésion à une association, le titulaire du Pass'sport le présente à l'association qui le complète en inscrivant son nom. Le montant de l'adhésion sera diminué de 20 € L'association présentera en mairie la totalité des Pass'sport récoltés et recevra la somme équivalente au montant des Pass'sport enregistrés.

Saluons le travail et l'engagement de nos associations sans lesquelles rien ne serait possible.

Bonne rentrée sportive à toutes et tous.

Alain MACÉ.

Tombola pour nos commerces


Nous arrivons dans une période plus faste pour nos commerçants avec la diminution des restrictions liée à l'amélioration de la situation sanitaire.

L'heure est donc à la reprise pour certains et nous souhaitons les accompagner en créant une tombola qui permettra de manière un peu ludique de créer une dynamique dans la clientèle des établissements concernés.

Les commerces participant à la tombola sont des établissements inscrits à la CCI :

- ✓ Boulangerie, bar, friterie, crêperie, restaurants le Vieux-Château et au Gré du Vent, garage Delamaire, salon de coiffure.

Chaque commerce est doté de la même somme à savoir 250 € si tous les bons sont utilisés.

Principe de la tombola :

Un numéro est collé à l'aide d'une étiquette en dernière page de ce bulletin municipal.

Un tirage au sort sera effectué aux environs du 15 juillet prochain. La liste des gagnants sera affichée en

vitrine de chaque commerce participant, diffusée sur Panneaupocket, le site internet de la commune et dans la presse.

Le détenteur d'un numéro gagnant devra se présenter en mairie avec son bulletin et recevra un bon d'achat d'une valeur de 5 ou 10 € valable dans un des huit commerces et portant le nom du commerce, le numéro gagnant présenté, et le nom du gagnant.

Les bons sont à utiliser dans la totalité de leur valeur en une seule fois. Si vous ne souhaitez pas utiliser votre bon d'achat, faites-en profiter vos proches ou vos amis afin que les commerces bénéficient très largement de cette tombola.

Vous aurez jusqu'au 31 Décembre 2021 pour faire valoir vos bons d'achat.

Les commerçants nous remettront l'ensemble des bons récoltés et recevront la somme équivalente.

Donc tous à vos bulletins et participez avec nous à cette relance des activités et de la vie dans notre commune.

Alain MACÉ.

Résultats des élections départementales

	1 314 électeurs inscrits	1er tour	2ème tour
Nombre de votants	593	583	
Nombre de suffrages exprimés (nombre de votants - bulletins nuls et blancs)	574	553	
MC COTIN et M. DESBOIS	364	401	
P. GILLOT et PH. MIAILHES	85		
PH. GELARD et E. HERVÉ-GUILLEMOT	125	152	

Résultats des élections régionales

	1 314 électeurs inscrits	1er tour	2ème tour
Nombre de votants	578	575	
Nombre de suffrages exprimés (nombre de votants - bulletins nuls et blancs)	540	532	
Hissons Haut la Bretagne (LE CALLENNEC Isabelle)	109	142	
Bretagne d'Avenir (DESMARES-POIRRIER Claire)	44	56	
Un Nôtre Monde (DAVIET Christophe)	8		
Bretagne Insoumise (CADALEN Pierre-Yves)	18		
Tous unis contre l'Islamophobie (ELAHIAR Kamel)	0		
Nous La Bretagne (BURLOT Thierry)	109	102	
La Bretagne avec Loïg (CHESNAIS-GIRARD Loïg)	98	141	
La Bretagne en héritage (CHAUVEL Yves)	0		
Lutte Ouvrière (HAMON Valérie)	16		
Une Bretagne forte (PENNELLÉ Gilles)	84	91	
Bretagne ma vie (CUEFF Daniel)	33		
Bretagne responsable (MARTIN Joannic)	13		
Debout la Bretagne debout la France !	8		

Nadia et Patrice HAMONIAUX vous accueillent à leur ferme



La famille HAMONIAUX vous propose de venir acheter du lait cru bio à leur ferme située au lieu-dit La Cour, à 300

mètres de l'église. Elle est équipée d'une fontaine à lait réfrigérée afin que les clients puissent se servir à tout moment de la journée.

Elle fait dépôt de lentilles bio, galettes, crêpes, pâtes brisées et feuilletées bio... ainsi que du pain bio au levain...tout cela sur commande.

Il est possible aussi de participer à la traite des vaches à partir de 16 h 30, au soin des veaux, aller chercher les vaches au pré, voir les 3 ânes, les chèvres, les poules et les lapins.

Réorganisation des services administratifs à partir du 1er septembre 2021

Afin d'optimiser les compétences du personnel, nous avons décidé de ramener l'agence postale communale dans les locaux de la mairie.



Murielle GUERIN assurera ainsi l'accueil physique et téléphonique de la mairie et de l'agence postale, le secrétariat, les élections, le recensement de la population et la communication.



Cette nouvelle organisation permettra à **Bettina REHEL** de se dégager du temps pour la gestion de l'urbanisme (dont le nombre de dossiers ne cesse de progresser), de l'état civil et du cimetière.

Murielle et Bettina formeront un binôme qui permettra d'assurer la continuité des services lors des absences de chacune.



Audrey ROBERT se consacrera principalement à la comptabilité et secondera la secrétaire générale dans la gestion du personnel

Laura CADE qui gérait préalablement l'accueil de l'agence postale communale en binôme avec Murielle, sera ainsi libérée pour assurer les fonctions de Directeur du centre de loisirs (lors de sa reprise par la commune en septembre 2022).



Elle maintient également son rôle de responsable de la garderie périscolaire et de la bibliothèque municipale, dont les horaires d'ouverture au public se trouvent modifiés.



Un samedi sur deux et lors des absences de Laura CADE, **Françoise MOREL** assurera l'ouverture de la bibliothèque municipale

Nouveaux horaires à compter du 30 août 2021

Bibliothèque :

- Lundis de 15h à 16h30
- Mardis de 9h à 11h
(accueil prioritaire des assistantes maternelles avec leurs enfants)
- Mercredis de 14h à 17h30
- Jeudis de 10h30 à 12h30
- Samedis de 10h30 à 12h30

Mairie / Agence Postale

- Lundis de 9h à 12h
- Mardis de 9h à 12h / 14h à 16h30
- Jeudis de 9h à 12h / 14h à 16h30
- Vendredis de 9h à 12h
- Samedis de 9h à 12h

**Pour permettre le déménagement,
l'agence postale communale sera fermée
la semaine**

du 23 au 28 août 2021

Rencontres avec ...



LC Marine, l'entreprise de **Laurent COMPERAT**, est installée au port du Guildo. Après une formation de mécanicien marine et l'obtention d'un Bac Pro, Laurent a été formateur au sein de l'AFPA ainsi que 6 ans

au sein d'une écurie de course de formule 1. Il a eu envie, comme plusieurs membres de sa famille, de s'installer à son compte.

La reprise du chantier naval de Monsieur Corbel en 2008 lui a permis de devenir son propre patron. Son entreprise compte actuellement 2 salariés.

Il espère pouvoir embaucher un 3^{ème} salarié en septembre mais il rencontre quelques difficultés à trouver le profil qu'il recherche. Une clientèle d'habitués fréquente son chantier.

Sous ses hangars, on trouve aussi bien un pointu du bassin méditerranéen en bois de 1928 qu'une coque en polyester plus contemporaine. Le travail du bois



Gaëlle LESAGE exerce son métier de coiffeuse dans son salon Planet' Hair situé dans la zone artisanale Bellevue à Créhen.

En novembre prochain, ça fera 19 ans que Gaëlle est installée à Créhen. Le salon existe depuis environ 45 ans et elle est la troisième à avoir repris l'établissement.

Originaire de Langourla, c'est à Guingamp qu'elle a fait ses études dans une école de coiffure, puis a terminé son cursus en alternance chez SMF à Lamballe avec l'obtention d'un Bac Professionnel.

Diplômée, elle a exercé chez Jean-Paul Lemasson à Planoët pendant 6 à 7 ans avant de reprendre le salon à Créhen.

La clientèle est mixte avec un pourcentage plus élevé de femmes. Ses clients viennent de Créhen et aussi des

représente 35% de son activité : il consiste à la réfection partielle ou totale de ponts en teck, de bordées, de la partie arrière pour le pointu par exemple. Pour cela, il travaille en partenariat avec un charpentier marine : Kevin Gaumont.

Concernant les unités en polyester, Laurent est fier de nous montrer une coque ARCOA qu'il a entièrement rénovée. Ce bateau a appartenu à un ancien président de la république française.

Les compétences du chantier s'étendent à la mécanique marine in-bord ou hors-bord, l'électricité marine, en passant par le gardiennage et la manutention et un peu de vente d'occasion. Son chantier peut accueillir des unités jusqu'à 12,50 mètres.

Pour ses mises à l'eau, il utilise soit la cale côté Saint-Cast-Le-Guildo, soit celle côté Créhen plutôt pour les voiliers matés, l'hivernage des bateaux se faisant sur un terrain clôturé le long de l'Arguenon.

Article élaboré par Philippe DOS.

communes environnantes. Le salon est vaste et comporte 3 bornes de coiffage et 2 bacs à shampoing. Des produits sont également proposés à la vente.

Dans la coiffure, il y a différentes tâches et celle qui lui plaît le mieux c'est la coupe. Le salon est visité par des professionnels de la coiffure qui proposent des stages de remise à niveau ou de perfectionnement et Gaëlle a eu l'occasion de suivre 4 ou 5 stages depuis son installation.

Le lieu lui plaît, c'est un endroit animé et surtout il existe un grand parking.

Le salon est ouvert en continu le samedi et du lundi au vendredi avec une coupure le midi.

Au niveau de la fréquentation, notre coiffeuse note une baisse du nombre de clients depuis la Covid et espère que les conditions sanitaires plus favorables lui seront bénéfiques à court ou moyen terme.

Alain MACÉ

La vie associative

Les Bouquineurs

Festivités à venir...

**VENDREDI 9
JUILLET - 18H**

Théâtre
Durée 1h30

Entrée gratuite dans la limite
des places disponibles

Lieu : Château du Guildo

CRÉHEN

Spectacle tout public
Buvette et restauration sur place



JEUNES FLEURS, TRISTES LOUPS (LA COMÉDIE MUSICALE!)

Texte Théophile Dubus
Mise en scène Sébastien Depommier
Avec Sandra Cadreanu, Thomas Guéné, Ysanis Padonou,
Zoé Schellenberg et Damien Zanoly
Création sonore Antoine Layère
Direction technique Joshua Lelièvre Deslandes assisté
d'Alexis Krieg
Coordination tournée Solange Thomas / Lucie Skouratko



[f](#) [i](#) [t](#) @collectiflynceus

Plus d'informations : www.lynceus.fr



Nouveautés livres à la bibliothèque...



**VIDE
GRENIER**

Samedi 24 juillet
de 7h00 à 17h00
CREHEN

organisé par les Bouquineurs

Renseignements & inscriptions :

06.22.51.22.61

07.85.35.73.64

3€ le Mètre

Restauration sur place

MALO CHANTE BRASSENS



100 ANS !
"1921.2021"

Samedi 2 octobre à 20h00

Salle polyvalente
CREHEN

Tarif: 8€ adulte
4€ enfant jusqu'à 12 ans

Le Club des Aînés Ruraux

Des nouvelles du club...

Enfin une bonne nouvelle, la situation sanitaire s'améliore, nous reprenons un peu d'espoir pour une reprise proche de nos activités.

Ainsi que je vous l'avais écrit lors du dernier bulletin municipal, nous allons pouvoir organiser une après-midi de jeux de cartes, et autres, vers la mi-septembre, ouverte aussi aux non adhérents qui seraient intéressés.

Puis ensuite un repas convivial, comme nous avions l'habitude de faire, pour nous retrouver.

Le bureau du Club se retrouvera bientôt, pour programmer les activités de fin d'année, et envisager l'année 2022.

Jusqu'à présent, nous étions trop nombreux pour nous réunir et surtout sans visibilité sur l'évolution de la situation pour faire des projets.

Vos correspondants habituels reprendront contact avec vous pour vous faire part de nos propositions et vous y convier.

Enfin un peu d'optimisme après ces jours d'incertitude !

Nous allons remettre le Club en route, et serons heureux de vous revoir

Marie-Annick CLOGENSON, Présidente

Emeraude Cyclo VTT



Une randonnée pédestre vers les Ebihens est prévue le dimanche 22 août prochain, à défaut d'avoir pu organiser notre randonnée annuelle « les virades » au mois de Mai.

Inscriptions : 3 €

Départ du Vieux-Château à partir de 11h00 ; chaque participant portera le tampon du club, sachant que la basse mer est à 15h00.

Pour assurer un minimum de sécurité, une personne sera présente à la pointe et une autre sur l'île, pour la traversée.

Des panneaux d'informations seront implantés pour informer largement les participants qui partiront tous avec un flyer.

Plusieurs circuits seront proposés dont le plus long vers l'Île des Ebihens.

La restauration et la buvette sont prévues sur place pour vous permettre de vous alimenter avant le départ ou pendant le parcours.

Il vous sera demandé de respecter les horaires annoncés car nous sommes tributaires de la marée et dans l'obligation d'agir en fonction de la marée basse.



En marche pour "les Ebihens"

Départ du vieux château à 11h00 vers l'île des Ebihens

Le 22 Août

CREHEN

3€ l'inscription sur place

Restauration sur place

Organisé par Emeraude Cyclo VTT

Le Taï-chi

Malgré les différents confinements dus à la Covid, l'association Yin Yang Créhen a poursuivi ses activités en les adaptant : pour les deux premiers confinements, j'ai produit des courtes vidéos avec des textes explicatifs qui ont permis aux membres de l'association de pratiquer des exercices de Chi Kong et de Taïchi.

En dehors des périodes de confinement, les entraînements ont repris, avec notamment un nouveau cycle pour les Débutants au mois de septembre.

Le troisième confinement n'a pas arrêté l'association qui a continué les entraînements en extérieur avec un effectif réduit à 6 personnes et bien sûr avec toutes les mesures de prévention nécessaires.



De trois entraînements hebdomadaires en temps normal, ce n'est pas moins de 6 entraînements par semaine que j'ai assuré. J'ai mis en place une nouvelle discipline : le taï-chi avec un sabre.

Les entraînements se poursuivront pendant tout l'été, sous l'abri des étangs et, dès le début du mois de septembre, un nouveau cycle de débutants sera mis en œuvre.

Alors n'hésitez pas : pour tout renseignement, vous pouvez dès à présent me contacter par téléphone au 06.35.59.21.82 et par email à : budojpg@gmail.com

Jean-Pierre GEORGE, Président et Instructeur.

Karaté Club de l'Arguenon

Les jeunes karatékas ont retrouvé leur salle d'entraînement et ce, jusque fin juin. C'était la reprise en salle pour les mineurs. Ils étaient pratiquement tous là et contents de reprendre leur sport. Certains attendaient avec impatience.

« Il était important de reprendre les cours avant la fin juin pour réussir à garder nos jeunes, motivés pour la saison prochaine ».

Le club de karaté sera présent au forum des associations le 4 septembre prochain à Pluduno.
Les inscriptions pourront se faire ce jour-là.

De plus, le karaté est l'un des nouveaux sports qui fera

son entrée dans le programme olympique lors des jeux de Tokyo 2020 en 2021 (du 23 juillet au 8 août). Ce sport vient tout droit du Japon. Il est l'un des arts martiaux les plus populaires au monde.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à me contacter au 06.81.22.23.41

Jean-Pierre MARTEL, Président.



La boule créhennaise

Reprise des animations

Reprise des animations tous les mercredis à 13h30

Concours régionaux en triplettes formées le :

Samedi 17 juillet, dimanche 15 août et samedi 4 septembre

François ROUAULT, président.



La société de chasse

La société de chasse organise une vente de repas à emporter **le samedi 4 septembre 2021** à la salle polyvalente.

Menu proposé : pâté de sanglier avec crudités, ragoût de chevreuil, fromage et dessert.

Prix : 12 €

Réservations possibles à la mairie à l'aide de coupons

réponse (urne disponible dans le hall de l'accueil) ainsi qu'au bar Le Menhir.

Vous pouvez aussi réserver par téléphone : 06.19.88.68.35 ou 06.09.35.00.14

Gabriel SALMON, président



Créh'Ane

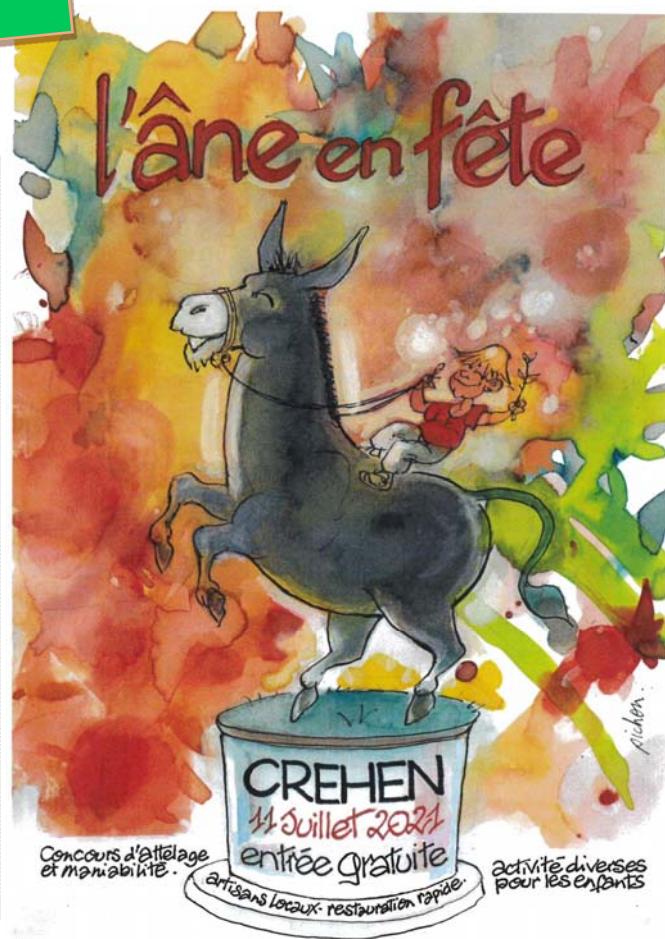
L'Ane en Fête le dimanche 11 juillet sur les terrains proches de la salle polyvalente

Au programme :

- ✓ présentation de l'âne (ses origines, son éducation, son utilisation)
- ✓ Différentes activités et démonstrations
- ✓ Exposition, maniabilité sur un parcours d'obstacle, concours d'attelage, travaux agraires
- ✓ Promenades à dos d'âne et calèche
- ✓ Ateliers et jeux pour enfants : jury composé d'enfants, école des ânes
- ✓ Présence de randonneurs et écrivain
- ✓ Participation de producteurs et artisans locaux (apiculteur, horticulteur, tailleur de pierres, objets en bois, etc.)

Défilé dans le bourg à partir de 10h30

Roger DENMAT, Président



Parties de pétanque loisir

A tous ceux qui souhaitent se retrouver pour des instants amicaux autour d'une partie de pétanque loisir, je vous propose de nous retrouver aux beaux jours, un soir ou un samedi après-midi afin d'échanger nos numéros de téléphone pour programmer nos rencontres et définir un cadre d'utilisation de l'espace jeu.

Alain SAËZ
📞 06.78.02.59.78

La P'tite Vadrouille

La troupe de théâtre recrute...

La troupe de théâtre « La P'tite Vadrouille » existe depuis 7 ans. Elle a posé ses valises à Créhen durant la période de la Covid. Elle va pouvoir enfin reprendre ses activités après cette dernière période tumultueuse...



Pour notre future comédie, nous avons besoin de trouver 2 hommes motivés qui aimeraient tenter l'aventure des planches avec nous. Les répétitions se feront deux fois par semaine, la troupe de théâtre se produisant sur scène en décembre.

Joie et bonne humeur garanties !

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à me contacter au 06 32 47 97 06

Magalie GUERIN, Présidente

Le Comité des Fêtes

La fête du village revient...

Fête du Village

Le samedi 28 août 2021 à partir de 19h

Dans le bourg de Créhen, place de l'Eglise

Moules-frites et galettes saucisses

Possibilité de plats à emporter ou sur place (selon les règles de protocole sanitaire)

Le Comité des Fêtes est à la recherche de bénévoles qui pourraient venir étoffer notre groupe dans la bonne humeur.

Passez de bonnes vacances et au plaisir de vous accueillir fin août dans le bourg

Jérôme RAFFRAY, Président et les membres du bureau.

Le VAFCP



Le Val Arguenon Football Créhen Pluduno a accueilli un plateau U8-U9 avec des équipes des communes avoisinantes dont le FC Plélan Vildé Corseul (présents sur la photo ci-dessous). C'était l'occasion pour les footballeurs en herbe de retrouver le plaisir des rencontres face à d'autres équipes après plusieurs semaines d'entraînements internes du fait des restrictions sanitaires.

La saison se termine et laisse place aux vacances

scolaires et nous donnons rendez-vous à tous nos jeunes footballeurs à la reprise.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez prendre contact via le formulaire de préinscription sur notre site footeo

<https://valdarguenonfootball.footeo.com/>

Daniel COTIN et Philippe NICOLAS, co-présidents



CREHEN
13 JUILLET

Rougaille saucisse
à emporter

A retirer :
de 18h à 20h à la cuisine
de la salle polyvalente de Créhen

la part
avec dessert maison
9€

Réservations
avant le 8 juillet

Inscriptions : 06 19 28 97 21 ou dans les commerces :

Boulangerie Aux Délices Créhennais - Créhen / Bar Le Menhir - Créhen /
Friterie-Epicerie Cré1 Chti Commerce - Créhen /
Boulangerie Labat - Pluduno / Bar Le Zinc - Pluduno

Atelier FANIK, Pluduno



**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

**Vendredi 9 juillet
19h30**
salle sous la mairie
CRÉHEN

FEU D'ARTIFICE

Le 13/07 à 23 h
au complexe sportif

SALLE
OMNISPORT

PLUDUNO

LE GRAND FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI
4 SEPT.
2021
10h-17h



PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE
(SELON CONDITIONS SANITAIRES)



ORGANISATION:
LE GRAND FORUM
DES ASSOCIATIONS
DU SECTEUR
PLANOËT/PLÉLAN

forum-association@orange.fr

avec le soutien de:

DINAN
AGGLOMÉRATION

Retrouvez
de nombreuses
associations dans
des domaines
d'activités très variés :

- > ACTIVITÉS SPORTIVES,
- > LOISIRS CULTURELS
ET ARTISTIQUES,
- > VIVRE ENSEMBLE.

Venez choisir
l'activité
qui vous plaît !

Illustration : Ludovic Saad - tout droit de reproduction, même parti, interdit.
Ne pas jeter sur le sol ou égarer.
Conception : Cécile Drapé



Journée citoyenne

Le 11 septembre prochain, 5ème édition de la journée citoyenne à Créhen

Si vous souhaitez y participer, réservez dès à présent votre journée

Inscrivez-vous à l'aide du coupon-réponse joint dans ce bulletin

Fin d'année dans les classes du RPI Créhen-St-Lormel

Des projets en lien avec la nature : Chacune des quatre classes a participé à un projet en partenariat avec le SMAP. Les élèves de St-Lormel ont poursuivi leur projet « Je parraine ma rivière ». Ils sont allés à la pêche aux invertébrés qui se cachent sur les bords de l'étang du Guébriant et des plans d'eau de Créhen.



De leur côté, les élèves de Créhen se sont lancés dans le jardinage au naturel, respectueux de l'environnement et de la biodiversité : chasse aux bestioles, fabrication d'hôtels à insectes, observation d'un lombricarium et plantations dans notre petit jardin ont été les points d'orgue de ce projet.



Des projets sportifs. Les CM1-CM2 ont achevé un cycle d'apprentissage du volley avec Dominique Sammier, de l'Association Plancoëtine de volley : ils ont travaillé leurs touches de balle, leurs manchettes, leurs services. Ils ont découvert les règles de base du volley. Et le cycle s'est clôturé par un petit tournoi de volley, pour la joie des élèves. De leur côté, les GS-CP de St Lormel se sont lancés dans le basket à raison d'une séance hebdomadaire sur le praticable communal. Le club de Pluduno les a guidés dans cette première découverte.



En juin, les élèves de Créhen ont bénéficié d'une animation en arts visuels, avec Marine, du musée Manoli. Après avoir présenté le travail de ce sculpteur qui vécut longtemps à La Richardais, elle a amené les élèves à travailler sur le mouvement. Les CM ont fait des pantins pour créer de courtes scènes en « Stop Motion ». La classe de CE a réalisé des mobiles à la manière de Manoli.



Pour conclure cette année scolaire, le 29 juin, les élèves de St Lormel sont allés visiter le zoo de La Bourbansais, tandis que les CE de Créhen allaient faire de l'accrobranches à St Cast Aventure. La veille, les CM étaient allés visiter le Fort La Latte.

Caroline DUFLOS et Julien DOMER, Directeurs



Beaucoup d'activités à l'école Immaculée Conception, en ce printemps !!



Les interventions de la Maison de la Rance ont repris avec la découverte des habitants de la haie bocagère et la dernière séance s'est déroulée à Pléven dans la forêt de la Hunaudaye.

Pour clôturer cette animation sur l'environnement, **les travaux réalisés par les élèves seront exposés à la Maison de la Pêche à Jugon-les-Lacs du 21 juin au 11 juillet 2021.**

Nous avons remis en service le jardin potager de l'école avec l'aide de parents et grands-parents d'élèves. Merci à eux pour leur aide. Des groupes d'enfants se responsabilisent maintenant pour nettoyer, entretenir les plantations. Ils commencent à récolter des radis qu'ils ont plaisir à déguster et les pommes de terre ne vont pas tarder à suivre !

L'activité sportive " **A la découverte du tennis**" animée par Monsieur Corbet, intervenant Tennis, s'est poursuivie les mardis après-midi pour les 3 classes de primaire ; ont succédé **des séances de course d'orientation** animées par Mickaël Durand de Dinan Agglo. Les CM ont aussi participé à **des séances de voile et char à voile** au Centre nautique de Saint Jacut de la Mer. Quels sportifs !! J

Encadrés de Mme Anne -Gaëlle Cariou, **animatrice numérique**, les élèves ont réalisé **divers projets** : jeux de lecture, réalisation d'un atelier de logique mathématiques, création d'un poème pour la fête des mamans, réalisation d'un lap book (livre en 3D) pour chaque classe : documentaire sur les arbres, sur le système solaire, sur la chouette effraie.

Dans le cadre de la liaison CM /6^{ème} Mme Margot Pellan, professeure d'espagnol au collège est intervenue sur plusieurs séances pour faire **découvrir la langue hispanique**.

Les années passées, les élèves de maternelle allaient au cinéma de St Lunaire mais cette sortie n'étant pas possible actuellement, nous avons organisé une séance de cinéma dans la Salle Marie Saiget pendant laquelle ils ont visionné plusieurs courts métrages sur la biodiversité, l'environnement, la nature.



Les classes maternelles et les enfants du CP ont aussi visité Les Jardins de Brocéliande où leur ont été proposées plusieurs activités variées : les 5 sens, parcours sensoriel, ateliers sur les amis et ennemis du jardin, balade en petit train pour les plus petits.

Les élèves de CM1 CM2 ont passé leur permis internet le mardi 22 juin.

Ils avaient préparé ce diplôme en classe grâce au support DVD interactif donné par la gendarmerie. Ils ont particulièrement aimé regarder les témoignages (addiction aux écrans, usurpation d'identité...) qui ont donné lieu à de riches échanges.

Les permis ont été décernés par l'adjudant Philippe Gourlay de la gendarmerie de Plancoët, en présence de M. Macé, adjoint de la mairie.

Tous les élèves l'ont obtenu avec succès. Ils devraient désormais être mieux informés et savoir adopter les bons réflexes pour pouvoir surfer sur le net tout en étant en sécurité.

Le vendredi 25 juin, l'APEL propose aux enfants de l'école **une journée récréative** pour fêter la fin de l'année scolaire ; au cours de cette journée, les élèves de GS et de CM2 seront particulièrement mis à l'honneur pour célébrer leur passage en élémentaire et au collège.

L'APEL, notre dynamique association de parents d'élèves, sans qui nous ne pourrions pas proposer autant d'activités aux enfants, a organisé en cette fin d'année une vente de pizzas.

Toute l'équipe enseignante vous souhaite un bel été !!

Fabienne GROUAZEL, Directrice, et son équipe

Dinan Agglomération

Luttons contre le frelon asiatique

Dinan Agglomération et la commune de Créhen vous accompagnent dans la campagne contre le frelon asiatique.

Le frelon asiatique sort de son hibernation.

Dans notre région, depuis quelques années, nous connaissons une dynamique croissante de développement du frelon asiatique « *Vespa Velutina* », le frelon à pattes jaunes, prédateur d'abeilles. Depuis quelques semaines, les fondatrices, individus femelles créant les nouvelles colonies, sont sorties de leur hibernation pour occuper un nid primaire, pas plus gros qu'un melon, qui est systématiquement positionné sous abri car vulnérable aux intempéries. Il se trouve généralement sous la charpente bois d'un hangar ou d'un cabanon de jardin, dans le coffre d'un volet roulant, sous des chaises de jardin empilées.

Pour l'été, la colonie part édifier un autre nid aux dimensions nettement plus impressionnantes, parfois à la cime

d'un arbre, mais très régulièrement à moins de 4 mètres de hauteur, présentant un danger immédiat de piqûres multiples pour la personne passant à proximité. Ce nid secondaire peut contenir plusieurs milliers d'individus. Nous vous déconseillons donc de supprimer les nids par vous-même.

Il faut éliminer tous les nids.

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, signalez-le à votre mairie ou au service de Dinan Agglomération. Une entreprise spécialisée interviendra en moins de 48 heures. Un produit insecticide sera injecté à l'intérieur du nid pour détruire ouvrières et reine. Dinan Agglomération prendra à sa charge 50% des frais engagés et votre commune les 50% restants.

Pour plus d'information, contactez votre mairie ou bien Mme Leconte, en charge des espèces invasives à Dinan Agglomération, au 06.64.64.32.71



Cet été, embarquez à bord des navettes estivales Dinamo !

Les Dinamo ! Estival sont de retour. Mis en place par Dinan Agglomération, ce service de **navettes gratuites** sera accessible du **5 juillet au 29 août 2021**. Trois circuits sont proposés, avec pour objectifs de faciliter les déplacements sur notre territoire et de permettre au plus grand nombre de le découvrir.

Accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), les navettes sont aussi équipées de porte-vélos.

Ce service vient compléter l'offre BreizhGo déjà exis-

tante (*plus d'informations sur www.breizhgo.bzh*).

Trois circuits pour s'évader :

Circuit n°1 : Dinan <> Sables-d'Or-les-Pins (Fréhel)

Les mardi, jeudi, samedi et dimanche

Circuit n°2 : Dinan <> Bétineuc <> Broons

Les lundi, mercredi et vendredi

Circuit n°3 : Dinan <> Pleudihen-sur-Rance

Les jeudi, samedi et dimanche

Circuit n° 1 : Dinan - Sables-d'Or-Les-Pins

> Direction Sables-d'Or-les-Pins

Dinan gare	10h	16h20
Corseul centre	10h15	16h35
Plancoët gare	10h25	16h45
Matignon centre	10h40	17h
Plévenon centre	10h55	17h15
Cap Fréhel	11h	17h20
Sables-d'Or-les-Pins	11h15	17h35

> Direction Dinan

Sables-d'Or-les-Pins	11h30	17h45
Cap Fréhel	11h45	18h
Plévenon centre	11h50	18h05
Matignon centre	12h05	18h20
Plancoët gare	12h20	18h35
Corseul centre	12h30	18h45
Dinan gare	12h45	19h

Circuit n° 2 : Dinan - Bétineuc - Broons

> Direction Broons

Dinan gare	11h	17h10
Évran centre	11h20	18h
Bétineuc	11h25	17h30
Plouasne centre	11h50	17h50
Caulnes gare	11h50	18h10
Broons centre	12h05	18h25

> Direction Dinan

Broons centre	12h10	16h
Caulnes gare	12h25	16h15
Plouasne centre	12h45	17h
Bétineuc	13h	16h40
Évran centre	13h	16h45
Dinan gare	13h20	17h05

Circuit n° 3 : Dinan - Pleudihen-Sur-Rance

> Direction Pleudihen-sur-Rance

J,S & D Jeudi S & D

Dinan gare	10h10	16h35	19h
Saint-Samson-sur-Rance Centre	10h20	16h45	19h10
Plouër-sur-Rance Centre	10h30	16h55	19h20
Plouër-sur-Rance Port	10h35	17h	19h25
Saint-Samson-sur-Rance La Hisse	10h45	17h10	19h35
La Vicomté-sur-Rance Lyvet	10h55	17h20	19h45
La Vicomté-sur-Rance Centre	11h	17h25	19h50
Pleudihen-sur-Rance Cale Mordreuc	11h10	17h35	20h
Pleudihen-sur-Rance Centre	11h15	17h40	20h05

> Direction Dinan

Jeudi S & D J,S & D

Pleudihen-sur-Rance Centre	11h25	8h55	17h45
Pleudihen-sur-Rance Cale Mordreuc	11h30	9h	17h50
La Vicomté-sur-Rance Centre	11h40	9h10	18h
La Vicomté-sur-Rance Lyvet	11h45	9h15	18h05
Saint-Samson-sur-Rance La Hisse	11h50	9h20	18h10
Plouër-sur-Rance Port	12h	9h30	18h20
Plouër-sur-Rance Centre	12h10	9h40	18h30
Saint-Samson-sur-Rance Centre	12h20	9h50	18h40
Dinan gare	12h30	10h	18h50

Vous souhaitez embarquer votre vélo avec vous ? Les navettes sont équipées de 6 porte-vélos. N'oubliez pas de réserver votre emplacement la veille de votre trajet au 06 74 91 01 92. Les réservations sont possibles du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Pour rappel, le port du masque est obligatoire dans les transports en commun. Les usagers sont invités à se munir de leur masque avant de monter dans le bus.

PERMANENCES HABITAT 2021

INFO ÉNERGIE

Vous envisagez de réaliser des travaux d'économies d'énergie dans votre logement, et souhaitez connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre ?
Dinan Agglomération vous propose de prendre rendez-vous avec un conseiller en maîtrise de l'énergie, afin de répondre à vos questions.

JUIN	Mercredi 9	Maison intercommunale de Caulnes
	Mercredi 16	Maison intercommunale de Planoët
	Mercredi 30	Maison intercommunale de Broons
JUILLET	Mercredi 7	Maison intercommunale de Matignon
SEPTEMBRE	Mercredi 8	Maison intercommunale de Caulnes
	Mercredi 22	Maison intercommunale de Planoët
OCTOBRE	Mercredi 6	Maison intercommunale de Broons
	Mercredi 20	Maison intercommunale de Matignon
NOVEMBRE	Mercredi 3	Maison intercommunale de Caulnes
	Mercredi 17	Maison intercommunale de Planoët
DÉCEMBRE	Mercredi 1 ^{er}	Maison intercommunale de Broons
	Mercredi 15	Maison intercommunale de Matignon

HORAIRES

De 9h à 13h et de 14h à 18h

LIEUX DES PERMANENCES

- Maison Intercommunale de Broons -
Parc d'activité du Chalet - 22250 BROONS
- Maison Intercommunale de Matignon -
Rue du chemin Vert - 22550 MATIGNON
- Maison Intercommunale de Caulnes -
10 rue de la ville Chérel - 22350 CAULNES
- Maison Intercommunale de Planoët -
33 rue de la Madeleine - 22130 PLANCOËT

INFO PRATIQUE

Prise de rendez-vous au 02 96 87 42 44, ou par mail à l'adresse :
infoenergie@dinan-agglomeration.fr



Un souhait, une idée, une remarque ?

Nous souhaitons prendre en compte vos souhaits ou remarques, dans la mesure du réalisable, pour **améliorer notre bulletin communal**.

Pour ce faire, nous mettons en place une boîte à suggestions dans le hall de la mairie afin que vous puissiez vous exprimer sur des sujets qui vous posent

questions.

N'hésitez pas à déposer vos doléances ou remarques et nous serons attentifs à apporter des réponses sur des sujets réalisables.

Alain MACÉ



Le prochain bulletin communal paraîtra début octobre 2021.

Vos articles et photos doivent parvenir sur la boîte mail de Murielle avant le 15 septembre 2021

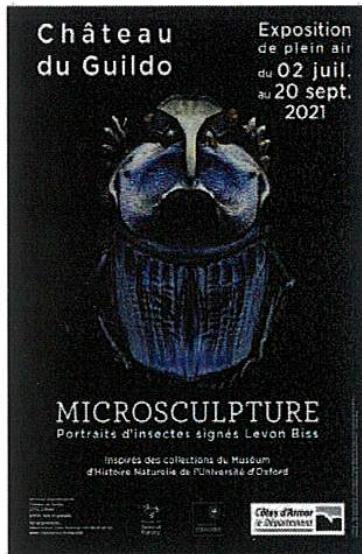
mguerin.mairie-de-crehen@orange.fr

CHÂTEAU DU GUILDO : L'EXPOSITION MICROSCULPTURE ET DES ANIMATIONS CET ÉTÉ

A partir du 2 juillet et jusqu'au 20 septembre, le château du Guildo à Créhen, propriété départementale, propose une programmation culturelle et des activités nature. L'occasion de re-découvrir ce site exceptionnel, dont les travaux de préservation et de mise en valeur des vestiges seront totalement achevés en septembre 2021.

L'exposition MICROSCULPTURE

Portraits d'insectes signés Levon Biss, du 2 juillet au 20 septembre 2021



L'exposition *Microsculpture Portraits d'insectes signés Levon Biss* présente le travail du photographe britannique Levon Biss qui pose un regard neuf et hors du commun sur les insectes. Cette exposition a été présentée pour la première fois en France au domaine départemental de la Roche Jagu en 2020.

Née de la collaboration entre le photographe et le muséum d'histoire naturelle de l'Université d'Oxford cette série de 22 portraits agrandis superbement éclairés immortalise à grande échelle et en haute résolution la forme microscopique et les adaptations évolutives des insectes. Cette exposition, présentée en plein air aux

abords du château du Guildo, offre la possibilité de suivre un parcours en plein air dans un cadre extraordinaire.

Site : <http://microsculpture.net>

Video : Microsculpture by Levon Biss <https://www.youtube.com/watch?v=ihBAy-HzASM>

Informations pratiques :

Aux abords du château du Guildo à Créhen.

Accès libre et gratuit.

Du 2 juillet au 20 septembre 2021

Renseignements au 02 96 62 62 22

www.cotesdarmor.fr/leguildo

Spectacle « Maryvonne la Grande », par Marthe Vassallo

Les dimanches 25 juillet et 22 août 2021

Spectacle déambulatoire sur le site du Guildo (hors du château)

Interprété par Marthe Vassallo : texte, chant a capella, recherche et écriture



Crédit : Philippe Olivier

Descriptif : Maryvonne Le Flem (1841-1926) fut de ces "gens de peu" dont l'Histoire ne sait rien. Un rarissime trésor de documents permet aujourd'hui de découvrir son caractère bien trempé, ses souvenirs, ses réflexions, et jusqu'aux airs de ses nombreuses chansons. C'est l'émotion d'une véritable rencontre à travers le temps que propose Marthe Vassallo avec Maryvonne La Grande : l'hommage à voix nue, tendre et admiratif, d'une chanteuse-raconteuse à une autre.

L'artiste costarmoricaine Marthe Vassallo a adapté pour le site du Château du Guildo sa création

initialement réalisée pour Port Blanc. Cette dernière prendra la forme d'une promenade sur le site ponctuée de pauses où le public sera invité à écouter l'artiste chanter la vie de Maryvonne La Grande qui l'a tant inspirée.

Informations pratiques :

Spectacle gratuit, sur réservation au 02 96 62 62 22 (jauge limitée à 50 personnes, les enfants comptant comme personnes à part entière)

Les dimanches 25 juillet et 22 août 2021 à 15h30

RDV à 15h15 devant le pont d'accès au château

Durée : 2h00

Le parcours du spectacle comporte du dénivelé et n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Prévoir des chaussures adaptées ainsi que son siège pliant au besoin.

Si la météo n'est pas clémence, le spectacle sera annulé. Report possible des inscriptions du 25/07 au 22/08 selon les places disponibles.

La représentation du 22 août sera suivie d'un temps d'échange (1h environ) avec l'artiste sur le processus de création de ce spectacle et notamment les recherches aux archives départementales.

Exposition temporaire : l'histoire du Guildo vue par les archéologues

Une exposition temporaire, dans la tour nord-ouest du château présentera le travail archéologique et les découvertes au château. Elle expliquera comment les différentes disciplines archéologiques, au cours des 20 années de fouille, ont permis petit à petit d'éclairer le fonctionnement et l'évolution de la vie au château.

Balade nature avec la Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor

Les vendredis 30 juillet et 20 août

Au programme de ces balades naturalistes : découverte de la biodiversité de l'Espace Naturel Sensible du site du Guildo, avec sa faune et sa flore. Par la Maison de la Pêche de Jugon-les-Lacs.

Horaire : 14h30

Durée : 2 heures

Tarif : 5 euros par personnes

Public familial : à partir de 5 ans.

Prévoir : chaussures fermées (idéalement chaussures de randonnée) et vêtements adaptés à la météo.

Infos et réservations : 02 96 50 60 04 ou sur le site www.maisonpechenature.com

Journées européennes du Patrimoine

Le château du Guildo proposera des animations lors des journées Européennes du Patrimoine, les 18 et 19 septembre. Programme en cours d'élaboration, communication début septembre.

Infos sur : cotesdarmor.fr

À propos du château du Guildo

Le château du Guildo est situé sur la commune de Créhen. Si les traces d'un premier bâti remontent au XIe siècle, le château en pierre se dresse sur l'éperon rocheux à l'embouchure de l'Arguenon depuis le XIIIe siècle. Il est situé au cœur de 5,36 ha d'espaces naturels sensibles, traversés par le GR 34. L'ensemble a été acquis par le Département en 1981. C'est un des rares sites de cette ampleur et de cette époque à avoir été fouillé de manière aussi exhaustive. Il fait partie des 7 sites culturels et patrimoniaux dont le Département est propriétaire (villa Rohannec'h, abbayes de Bon-Repos et de Beauport, châteaux de la Roche-Jagu et de la Hunaudaye, site des Archives départementales à Saint-Brieuc).

Recette

Recette : Le véritable gâteau breton



Temps de préparation 20 minutes

Temps de cuisson 45 minutes

Temps total 65 minutes

Portions 6 personnes

Ingédients :

600 g de farine

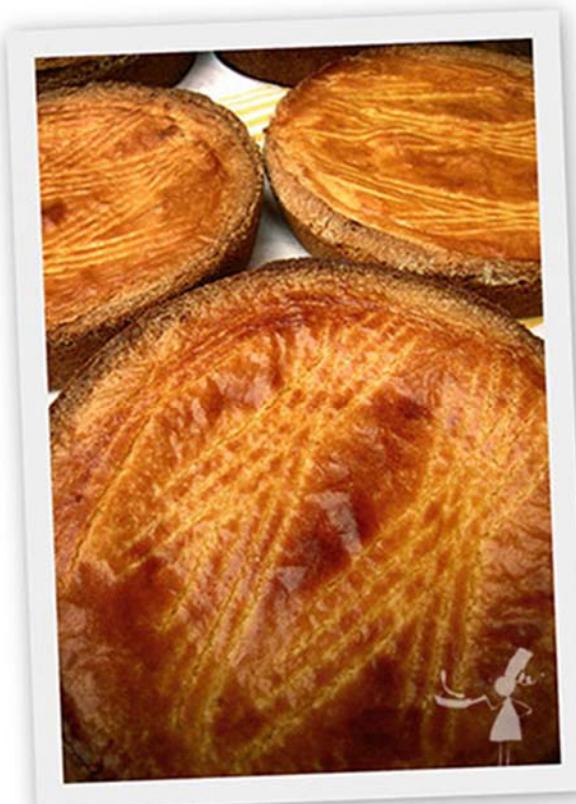
300 g de sucre en poudre

300 g de beurre

7 jaunes d'œufs

2 cuillères de fleur d'oranger

1 pincée de sel



Instructions

Avant de commencer cette recette, pensez à sortir le beurre demi-sel du frigo afin qu'il se ramollisse.

Préchauffez le four à 180°.

Prenez un saladier et ajoutez-y la farine, le sucre, le beurre mou coupé en cubes, 6 jaunes d'œufs et une pincée de sel (si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter un peu de fleur d'oranger voire même un peu de rhum).

Pétrissez à la main jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et sableuse.

Beurrez très légèrement un moule « à manqué » rond puis versez et tassez la pâte.

A l'aide d'un pinceau ou d'une cuillère à soupe, lissez la surface du gâteau avec un jaune d'œuf battu pour qu'il soit bien doré.

Pour finir, dessinez des croisillons à l'aide d'une fourchette.

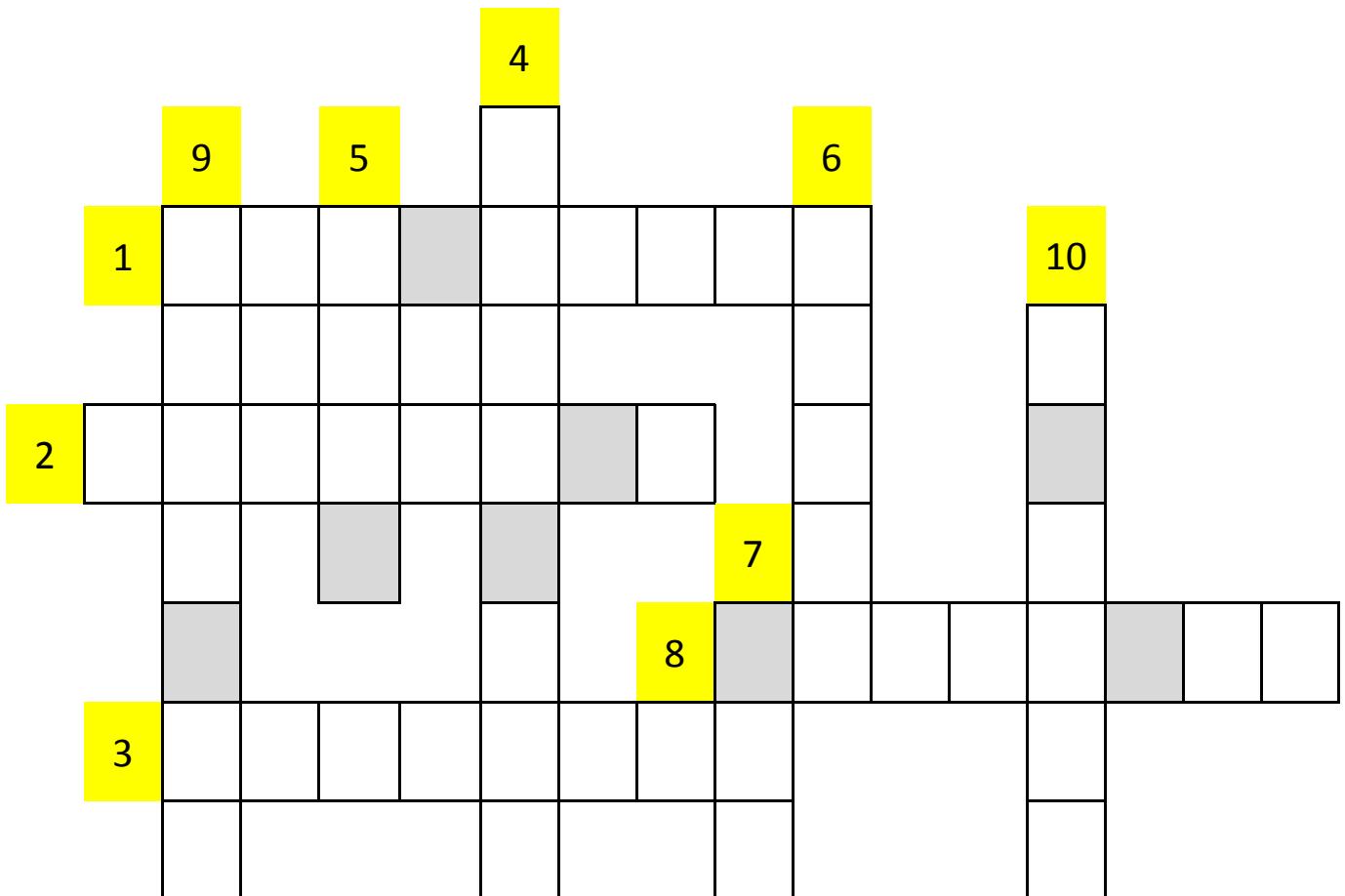
Placez le moule dans le four, pendant 45 mn environ.

Vérifiez la cuisson en plantant la pointe d'un couteau.

Dégustez le gâteau tiède ou froid.

Bon appétit !

SLAM CREHENNAIS



- 1 – La recette de fin ne fait pas partie de cette catégorie
- 2 – Les secrétaires ne doivent pas l'être pour assurer leur travail
- 3 – Vous en prenez connaissance quatre fois par an
- 4 – L'un de ceux-là est réorganisé à la rentrée
- 5 – il en faut une pour remplir la grille
- 6 – La municipalité met un dispositif pour le soutenir
- 7 – il en faut six pour remettre en cause la municipalité
- 8 – La fibre l'est à Créhen mais également sur l'ensemble du territoire de l'agglomération
- 9 – le terrain de foot l'est
- 10 – Celle de la poste va se déplacer



Définition du mot caché : La commune l'assure pour les enfants en fonction du besoin

Tirage au sort mi-juillet 2021

TÓMBOLA



Gardez précieusement votre bulletin avec le numéro attribué.

Vous avez un numéro gagnant, présentez-vous en mairie avec votre bulletin pour retirer votre bon.

Bonne chance à toutes et à tous